

Aider à créer des entreprises

INTERVIEW

PAR VINCENT LINDENEHER

Avant la rencontre des experts-comptables du 2 mai à Dijon, Rémy Seguin, président du conseil régional des experts-comptables a répondu à nos questions.

Cette année, le thème de la soirée débat organisée par les experts-comptables est « quelle forme juridique pour quelle entreprise ? ». **Pourquoi avoir fait ce choix ?**

« Tout d'abord, je tiens à dire qu'au travers de ces réunions chaque année, nous avons prouvé que nous sommes une profession utile et communicante. Nous jouons un rôle social et citoyen. Nous sommes un des plus grands réseaux de conseil aux entreprises. Cette année, nous nous sommes engagés dans



Rémy Seguin, président du conseil régional des experts-comptables de Bourgogne-Franche-Comté. Photo LBP

une action concernant la création d'entreprises qui se traduit de plusieurs façons. »

Quelles sont-elles ?

« Le concours annuel Cré'Acc, qui permet d'identifier, de mettre en lumière et de soutenir, au travers de récompenses, les nouveaux ou futurs créateurs d'entre-

prises ; les inscriptions ont lieu sur internet jusqu'au 31 mai (NDLR : adresse du site : www.creacc.com). De plus, depuis le 1^{er} mars, dans le cadre de l'opération "créer et accompagner la jeune entreprise" (NDLR : le site est www.creer-accompagner.fr), une action très offensive, nous offrons

LE CHIFFRE

640 La région Bourgogne - Franche-Comté compte 640 experts-comptables, dont 60 % en Bourgogne (environ 380) et 145 en Côte-d'Or, pour quasiment autant de points d'ouverture.

12 heures gratuites de conseil aux créateurs d'entreprises. Nous suivons déjà 53 projets Ainsi, nous nous inscrivons dans le cercle de ceux qui participent à la création d'entreprises. »

v.lindeneher@lebienpublic.fr

La rencontre des experts-comptables aura lieu le 2 mai de 17 à 19 heures au palais des Congrès de Dijon. Une deuxième rencontre est prévue le lendemain à la même heure à la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs à Besançon.